

PROCES VERBAL
Vendredi 9 décembre 2022 à 18h00

L'an deux mil vingt-deux, le neuf décembre à dix-huit heures, le Conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique, à la mairie de Boissettes dans la salle « l'ECOLE », sous la Présidence de Monsieur Thierry SEGURA, Maire.

PRESENTS :

Monsieur Thierry SEGURA, **Maire**,
M Jean-Paul ANGLADE, M Philippe BARRAULT, M Grégory THIBAUD **Adjoints**,
M Daniel MATHE, M Pierre de MONTALEMBERT, Mme Pascale BACQUET, Mme Florence
DECHELLE, **Conseillers Municipaux**.

ABSENTS REPRESENTES :

Mme Fabienne COLIN-FAURE représentée par M Thierry SEGURA
Mme Oriane PODEVIN représentée par M Philippe BARRAULT

ABSENT NON REPRESENTE :

Mme Marie CORNET-VERNET

- **Approbation du procès-verbal du 23 septembre 2022**

Procès-verbal approuvé à l'unanimité

- **Désignation du secrétaire de séance** : Mme Pascale BACQUET

Monsieur le Maire propose au conseil de rajouter à l'ordre du jour une délibération concernant la décision modificative n°4 au budget pour augmentation de crédit des chapitres 012 et 65.

- **Délibération sur l'ouverture des lignes budgétaires d'investissement 2023 avant vote du budget.**
Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve l'ouverture des lignes budgétaires d'investissement 2023 avant vote du budget.

- **Délibération sur l'institution de l'exigence du permis de démolir sur la commune de Boissettes**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la délibération sur l'institution de l'exigence du permis de démolir sur la commune de Boissettes à compter du 1er janvier 2023.

- **Délibération sur le renouvellement de la convention avec le département du site internet de Boissettes.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve le renouvellement de la convention avec le département du site internet de Boissettes pour une durée de 10 ans maximum.

- **Délibération sur les travaux du réseau d'éclairage public du programme 2023**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la délibération sur les travaux sur le réseau d'éclairage public du programme 2023 concernant les 67 points lumineux restants, à équiper de led.

- **Délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour la demande de subvention DETR 2023 pour les travaux dans la cour de la salle « l'école »**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour la demande de subvention DETR 2023 pour les travaux dans la cour de la salle « l'école »

- **Délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour la demande de subvention DSIL 2023 pour la construction des nouveaux services techniques.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour la demande de subvention DSIL 2023 pour la construction des nouveaux services techniques.

- **Délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour la demande de subvention DETR 2023 pour la rénovation et la mise en accessibilité de la maison des associations.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la délibération sur l'autorisation donnée au Maire pour la demande de subvention DETR 2023 pour la rénovation et la mise en accessibilité de la maison des associations.

- **Délibération sur la désignation d'un(e) délégué(e) responsable du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la désignation de Mme Pascale BACQUET, déléguée responsable du RGPD.

- **Délibération sur le sursis à statuer des parcelles AB 114 et AB 103**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

Approuve la délibération pour la mise en place d'un sursis à statuer sur les parcelles AB 114 et AB 103 pour une durée de 2 ans.

- **Délibération sur la décision modificative au budget n°4 concernant l'augmentation de crédit des chapitres 012 et 65.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Approuve la délibération pour l'augmentation de crédit en dépense des chapitre 012 et 65 pour les charges de personnel.

Tour de table :

Social :

Augmentation de la participation de la commune à hauteur de 1 € par habitant, au syndicat intercommunal pour la gestion de fonctionnement du foyer résidence de la Chesnaie à Livry-sur-Seine pour l'année 2023.

Communication :

Le centre de gestion a tourné une vidéo à la mairie de Boissettes le 6 décembre 2022, afin de présenter le métier de secrétaire de mairie aux futur(e)s candidat(e)s à la fonction publique. A cette occasion la secrétaire de mairie et Monsieur le Maire ont été interviewés.

Travaux :

Enedis a installé un transformateur supplémentaire pour répondre à la demande de consommation de la commune et ainsi renforcer le réseau.

Environnement et sécurité :

Présentation du programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA), l'objectif est de réduire les déchets :

- nouvelles règles de tri pour les bacs jaunes à compter du 1er janvier 2023.
- distribution sur demande de composteurs gratuits à partir de janvier 2023 par le Smitom Lombric en collaboration avec la CAMVS.

Suite à des dépôts sauvages et à des cambriolages, la commune réfléchit à s'équiper de caméras de protection.

Réglementation de la commune :

Règlement du cimetière en cours de relecture.

A la demande de la préfecture, la réactualisation du Plan Communal de Sauvegarde est en cours de finalisation.

Fêtes et cérémonies :

🇫🇷 Vœux du Maire : le 8 janvier 2023 à 16h00 à la salle « l'école »



Le Maire, Thierry SEGURA



Secrétaire de séance Mme Pascale BACQUET